

# Le programme de conservation *in situ* des plantes fourragères: bilan et perspectives

Morgane Lambert<sup>1</sup>, Christina Kägi<sup>1</sup>, Blaise Petitpierre<sup>2</sup>, Sylvain Aubry<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Office fédéral de l'Agriculture, Berne

<sup>2</sup>Infoflora, Genève

Renseignements: Sylvain Aubry, email: [sylvain.aubry@blw.admin.ch](mailto:sylvain.aubry@blw.admin.ch)

<https://doi.org/10.34776/afs17-49> Date de publication: 2 Mars 2026



Les prairies semi-intensives (comme ici une prairie à vulpin, *Trifolio-alopecuretum*) ne sont pas les cibles primaires des programmes de conservation, mais recèlent une diversité intra-spécifique importante pour la sélection fourragère.

Photo: Marco Odermatt, Berufsbildungszentrum Natur und Ernährung Landwirtschaft, Luzern.

## Résumé

Les herbages suisses sont un pilier de l'agriculture suisse, mais en première ligne face à la menace climatique. Un programme récent de la confédération essaie de promouvoir leur diversité génétique. L'originalité de ce programme tient à son objet: la diversité génétique au sein des espèces mêmes, ainsi que les modalités de participation volontaire. Trois ans après son déploiement, une analyse quantitative des motivations des agriculteurs-trices permet de mieux comprendre son impact et de tracer des pistes d'amélioration. L'analyse de ces données a montré que les grandes exploita-

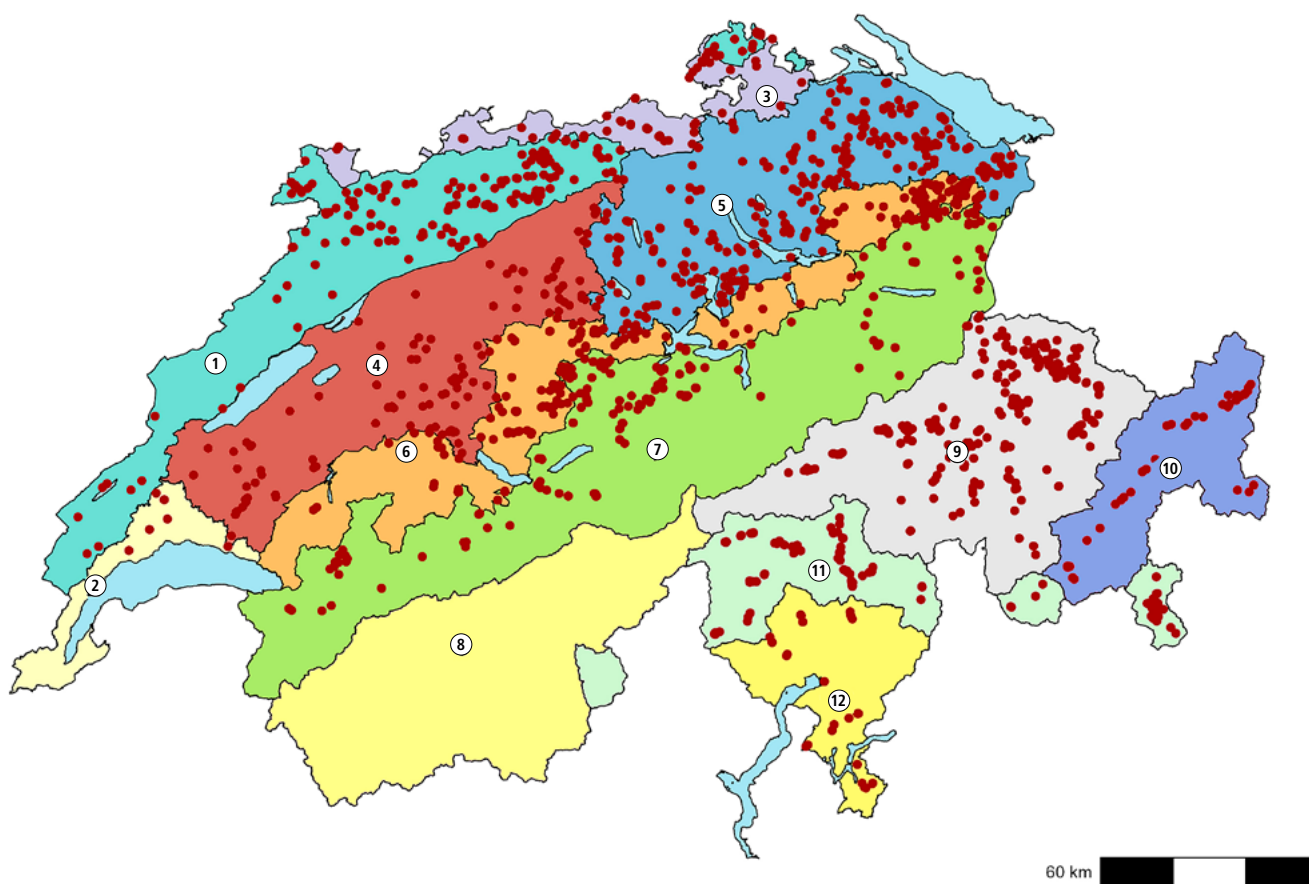
tions en altitude et sous label sont plus susceptibles de participer au programme. Les résultats détaillés ont récemment été publiés dans le *Journal of Rural Studies* par Lambert et collègues. A l'aide de cinq experts, cet article revient sur les résultats de ce sondage et esquisse des pistes d'amélioration du programme *in situ*. Ces conclusions pourront éventuellement servir à réformer d'autres programmes agro-environnementaux.

**Key words:** forage crops, programme *in situ*, Crop Wild Relatives, biodiversity, motivation.

## Introduction

La Suisse est un pays d'herbage: ses prairies et pâturages représentent près de deux tiers de la surface agricole (606 000 hectares). Ces milieux riches revêtent une importance agricole, culturelle et écosystémique majeure, mais sont également fortement exposés aux bouleversements climatiques, notamment dans les zones de montagne (Kampmann *et al.*, 2012). Un arsenal de mesures de promotion et de conservation dédiées aux surfaces herbagères a été progressivement mis en place, notamment sur les surfaces agricoles. Ces mesures, dites de «compensation écologique», telles que les surfaces de promotion de la biodiversité intégrées au système des paiements directs, incitent les agriculteurs à adapter leurs pratiques en contrepartie de soutiens proportionnés à la qualité environnementale obtenue (Aviron *et al.*, 2009; Kampmann *et al.*, 2012). Les surfaces de qualité supérieure sont rétribuées en fonction d'un certain nombre de mesures précises (fertilisation, date de fauche...) et de la présence d'espèces de plantes dont

la liste est décidée en amont par les autorités fédérales. Une large proportion des surfaces de promotion de la biodiversité sont des prairies et pâturages (peu intensifs ou extensifs, FOAG, 2024). Une évaluation récente dans le cadre du programme de monitoring ALL-EMA met en évidence un effet positif de ces mesures sur la conservation de ces surfaces herbagères (Meier *et al.*, 2025). Néanmoins, la promotion de la biodiversité via ces instruments repose principalement sur la richesse interspécifique, prenant peu en compte la diversité génétique intraspécifique (c'est-à-dire la richesse allélique au sein d'une même espèce). Pourtant, si l'on considère les plantes cultivées pour l'alimentation et le fourrage, ainsi que leurs parentes sauvages, la conservation de la diversité génétique pourrait offrir aux sélectionneurs une base de travail plus étendue pour répondre aux défis futurs de la sélection végétale, tels que l'émergence de nouveaux pathogènes ou la résilience face au changement climatique.



**Figure 1** | Répartition actuelle des surfaces *in situ* en Suisse (points rouges). Douze biorégions sont représentées par des couleurs (1. Jura, 2. Lac Léman, 3. Haut-Rhin, 4. Plateau occidental, 5. Plateau oriental, 6. Préalpes, 7. Alpes septentrionales, 8. Alpes centrales occidentales, 9. Alpes centrales orientales, 10. Engadine, 11. Nord du Tessin, 12. Sud du Tessin)

Dans le cadre du plan d'action national pour la conservation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, la Confédération a mis en place plusieurs mesures visant la conservation *ex situ* et *in situ* des espèces cultivées ainsi que des espèces apparentées, et particulièrement de leur diversité génétique (Kägi *et al.*, 2023; Petitpierre *et al.*, 2023). Depuis 2022, un nouvel instrument a été mis en place: le programme de conservation *in situ* des plantes fourragères. Ce programme vise des herbages semi-intensifs à intensifs qui ne sont pas inclus dans les programmes de subvention existants et a pour but principal de conserver la diversité génétique des populations de plantes fourragères dans leur état naturel (*in situ*, Kägi *et al.*, 2023).

Les modalités du programme sont précises: un maximum de deux hectares par exploitation, avec un réseau maximal de 2750 hectares répartis sur l'ensemble du territoire et représentant les sept associations végétales d'espèces fourragères les plus répandues (Kägi *et al.*, 2023). La contribution dédiée est de CHF 450/ha, à condition que l'agriculteur-trice ne modifie pas sa gestion de la surface et qu'il n'y ait ni sursemis ni plantes invasives sur celle-ci. L'une des originalités du programme tient à sa mise en œuvre: les agriculteurs-trices peuvent inscrire leur surface auprès des autorités cantonales, mais seules les meilleures surfaces, en termes de qualité floristique, sont sélectionnées et peuvent obtenir la contribution, dans la limite du quota disponible. Trois années après son lancement, un bilan a été fait (Kägi *et al.*, 2023) ainsi qu'une analyse des motivations et freins à la participation des agriculteurs-trices (Lambert *et al.*, 2026). L'analyse de la répartition des surfaces (Figure 1) a permis de vérifier que l'ensemble des régions écogéographiques et leurs associations végétales respectives est représenté. Le but principal de cette mesure est de conserver un maximum de surfaces soumises à des contraintes environnementales les plus variées possible, ce qui permet une bonne représentation de la diversité génétique (Kägi *et al.*, 2023).

Une analyse plus approfondie des données des exploitations agricoles a permis de déterminer les facteurs favorisant la participation au programme *in situ*. Les exploitations en altitude et bio participent proportionnellement plus que les autres, ainsi que les plus grandes exploitations: le fait d'avoir des surfaces disponibles influence logiquement la participation (Lambert *et al.*, 2026). Un sondage effectué auprès de plus de 1000 agriculteurs-trices a permis de préciser que même si la contribution reste modeste, le mode de distribution volontaire et les buts recherchés (la conservation par l'utilisation

durable) ont été des éléments favorisant la participation (Lambert *et al.*, 2026). L'une des principales limites à la participation était une mauvaise connaissance du programme, due à un manque de communication en amont. Afin d'explorer plus avant les possibilités d'amélioration du programme et d'en accroître la participation et l'impact, nous avons rassemblé ici les pistes suggérées par les agriculteurs-trices lors du sondage (Lambert *et al.*, 2026). Nous rapportons également les avis de cinq experts, qui nous ont permis d'esquisser les grandes lignes d'améliorations possibles du programme. Ces résultats pourront enrichir le débat plus large sur la réforme des aides agroenvironnementales.

## Méthodes

### Sondage en ligne

Un sondage a été créé afin de recueillir les motivations des agriculteurs à participer au programme *in situ* (détails du sondage publié dans Lambert *et al.*, 2026). Le questionnaire validé a été envoyé à tous les agriculteurs suisses éligibles à la participation au programme *in situ*, en français, allemand et italien à l'aide du logiciel LimeSurvey. Les données ont été collectées du 6 novembre 2024 au 6 janvier 2025. Au total, 1 023 agriculteurs ont participé à l'enquête, dont 293 étaient impliqués dans le programme et 730 ne l'étaient pas. Le terme «agriculteur» utilisé ici inclut toutes les identités de genre. Les résultats ont été extraits dans un fichier Excel et traités dans le logiciel R version 4.3.2 (R Core Team, 2023) pour l'analyse statistique et la création de graphiques.

### Interviews semi-structurés

Une série de cinq entretiens a été menée avec des experts représentatifs des acteurs impliqués dans divers aspects de l'agrobiodiversité des prairies: un chercheur spécialisé dans la conservation des prairies, un sélectionneur de cultures fourragères, une représentante d'une organisation environnementale, une responsable locale de la mise en œuvre et un contrôleur. Les entretiens reposaient sur un questionnaire semi-structuré, validé en amont par des experts. Les questions portaient principalement sur les motivations des agriculteurs, ainsi que sur l'influence des contextes locaux, du cadre politique et des pratiques agricoles. Les entretiens ont eu lieu en ligne ou en personne et ont duré en moyenne une heure. Le texte de l'entretien a été transcrit et les messages clés ont été synthétisés et traduits en français et/ou en allemand.

## Résultats

### État des lieux des surfaces *in situ*

Trois ans après le lancement du programme, 1418 surfaces ont été incluses dans le programme *in situ* à l'échelle nationale, représentant 1 592 hectares et provenant de 907 exploitations agricoles (Figure 1). Malgré certains efforts pour combler cette lacune, le programme ne couvre toujours pas de manière exhaustive la diversité génétique potentielle des espèces cibles (Kägi *et al.*, 2023). Avec un seuil maximal de 2750 ha à attribuer, il est encore possible d'intégrer davantage de surfaces, notamment dans les régions déficitaires. La question qui se pose naturellement est de savoir pourquoi, trois ans après le lancement du programme, la totalité des fonds alloués et des quotas de surface n'a pas été distribuée. Nous essayons ici de déterminer plus précisément quels agriculteurs et agricultrices ont participé et pourquoi.

### Une participation au programme *in situ* pas uniquement associée au gain financier

Comme détaillé dans notre analyse (Lambert *et al.*, 2026), la participation des agriculteurs-trices au programme *in situ* dépend de multiples facteurs. En premier lieu, des facteurs écogéographiques (type de ferme, zone écogéographique), mais aussi le type d'exploitation (bio, avec des surfaces de promotion de la biodiversité). L'analyse des composantes de la motivation et des barrières à

la participation selon la «Theory of Planned Behaviour» (Ajzen, 1991) montre, par exemple, qu'une bonne communication est centrale pour la participation et que les agriculteurs-trices sont particulièrement satisfaits des modalités de distribution des subventions (sur une base plus volontaire que les autres instruments).

### Possibilités d'améliorations du programme *in situ*: point de vue des agriculteurs-trices

Les résultats du sondage montrent que quatre-vingts pour cent des participants au programme recommanderaient à leur collègue de participer. En termes d'amélioration, huit éléments ont été proposés, notamment pour améliorer la communication de l'instrument et les montants alloués (Figure 2). Globalement, les agriculteurs apprécient le programme s'il s'intègre facilement à leur mode de gestion actuel, apporte un avantage financier, et contribue à préserver la diversité végétale sans imposer trop de contraintes.

*«Je reçois des contributions pour une méthode de gestion adaptée et durable, ce qui a du sens.»*  
(extrait des commentaires du sondage)

D'autres commentaires soulignent généralement les faibles contraintes liées au programme, surtout lorsqu'il est en continuité avec les méthodes de gestion

Si ce programme était amené à évoluer, vous voudriez:

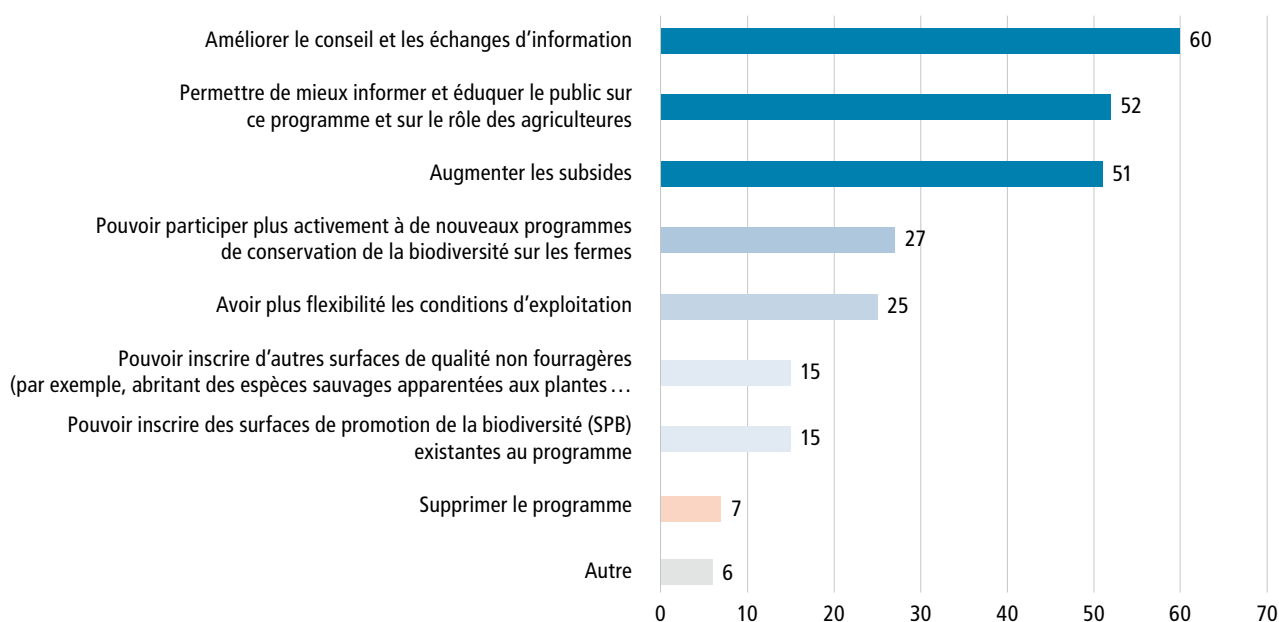


Figure 2 | Suggestions récoltées à propos du programme *in situ* d'après les agriculteurs-trices ayant répondu au questionnaire en ligne (N=258).

existantes. L'intérêt pour la préservation de prairies naturelles mieux adaptées et plus résistantes au changement climatique est également ressorti comme une préoccupation essentielle.

*«Le programme constitue une incitation: grâce aux contributions, je peux renoncer à une exploitation plus intensive.» (ibid.)*

Pour finir, le soutien aux prairies et aux pâturages plus intensifs a été jugé important. Cependant, bien que globalement jugé positif, des critiques ont été formulées concernant un manque de flexibilité et le fait que trop peu d'exploitations puissent en bénéficier.

*«J'aurais aimé participer, mais après m'être inscrit, j'ai attendu longtemps sans réponse malgré des relances. Apparemment, je n'ai pas été retenu.» (ibid.)*

### **Possibilités d'améliorations du programme *in situ*: point de vue des expert-e-s**

Une analyse critique des résultats du sondage sur le programme *in situ* a été menée au moyen d'entretiens avec des experts. Ces discussions ont fait émerger cinq grandes thématiques qui structurent les perceptions, les pratiques et les enjeux du programme de conservation *in situ*. Ces éléments complètent la perspective des «utilisateurs» et permettent de mettre en évidence les leviers et les possibilités d'amélioration du programme.

#### **1. Qualité de la communication**

Les expert-e-s consultés soulignent unanimement l'importance de la qualité de la communication des autorités vers les agriculteurs-trices, particulièrement dans un environnement saturé d'informations et avec des normes toujours plus complexes. Quelques citations des expert-e-s:

*«Quand les agriculteurs sont informés, ça fonctionne mieux. Il faut toujours être prêt à discuter avec eux, à prendre cinq minutes pour échanger. [...] Mon expérience après 15 ans de conseil, c'est qu'il faut parler directement aux agriculteurs. On ne peut pas fonctionner avec des formulaires, ça ne marche pas.»*

*«Les mauvaises nouvelles circulent extrêmement vite. On apprend tout de suite que quelqu'un a été refusé parce qu'il avait trop peu. Cela crée une barrière psychologique. Les bonnes nouvelles se diffusent beaucoup moins.»*

*«En tant qu'agriculteur, on doit toujours un peu se justifier. [...] Si on peut dire qu'on participe à ce projet et le communiquer à l'extérieur, peut-être même accrocher un panneau à l'étable, ce serait utile.»*

#### **2. Conservation de la biodiversité des surfaces fourragères**

Considérer le long terme et mettre en avant les enjeux locaux liés au réchauffement climatique et à l'accès aux ressources génétiques pour les sélectionneurs constitue un élément important. Le programme *in situ* semble permettre la coordination entre conservation et production, en tenant compte des spécificités des espèces et des populations fourragères.

*«Il y a deux aspects: la préservation de la diversité génétique et la base pour la sélection. C'est aussi important, dans cette perspective, de conserver le matériel de sélection.»*

*«Du point de vue de la production fourragère, c'est clair que les peuplements extensifs riches en espèces sont très précieux, mais dans une gestion différenciée, les surfaces fertilisées avec un peu moins d'espèces sont aussi importantes pour la biodiversité.»*

#### **3. Pratique agricole, entre continuité et adaptation**

En ne limitant pas la fertilisation ni le nombre de coupes, en respectant la pratique existante, le programme est perçu positivement.

*«Pour la biodiversité génétique, c'est important, car ce que nous cherchons, ce sont précisément ces types qui sont adaptés à une agriculture plus intensive. Cela signifie qu'il faut de la fertilisation, un certain niveau d'intensité, y compris pour que cela corresponde à notre environnement cible, en tant que sélectionneurs.»*

*«Sur le long terme, c'est gagnant-gagnant si on préserve bien la biodiversité, le sol aussi, l'air, les nappes phréatiques, etc. C'est sûr que l'agriculture s'y retrouvera dans une gestion à long terme. Mais le défi, c'est de pouvoir l'intégrer dans un mode d'exploitation qui reste à court terme. [...]»*

#### **4. Cohérence avec le cadre administratif existant**

Les experts sont plus critiques sur les modalités exactes de déploiement du programme *in situ*, comme la durée d'engagement, mais saluent l'approche «bottom-up» de responsabilisation des agriculteurs-riche.

«Je pense que pour nous, le programme *in situ* est fondamentalement bien comme il est. La seule chose qui nous manque, c'est une durée d'engagement.»

«Je trouve ce principe du bas vers le haut très judicieux. Que ce soit l'agriculteur qui propose, qu'il sache aussi qu'il a une bonne parcelle. Je pense que c'est déjà une bonne présélection. On n'a alors que des agriculteurs qui s'intéressent vraiment à la thématique, et qui savent comment bien gérer la parcelle.»

### 5. Un ancrage fort des valeurs paysannes

Comme les agriculteurs, les expert-e-s soulignent un réel attachement au terroir et un sentiment de responsabilité généralement partagé.

«les agriculteurs-trices font sûrement partie de la population qui a une grande conscience des générations futures.»

«[...] les agriculteurs-trices qui participent parfois à un de mes projets sont fiers de l'apparence de leur prairie quand elle a un bon peuplement, et ils aiment bien le montrer.

## Discussion

### Un instrument bien accepté mais améliorable

Le programme *in situ* est un instrument avec une cible très précise, de taille modeste, mais son déploiement rapide sur presque tout le territoire national montre qu'il répond à un besoin, une niche, qui n'était que peu considérée jusqu'à présent par les pouvoirs publics: la diversité génétique des surfaces herbagères semi-intensives à destination du fourrage. Cependant, l'étude a montré des possibilités d'amélioration, notamment en matière d'obligations temporelles et de garantie d'un accès durable au réservoir génétique des espèces. En effet, malgré un réseau de surfaces importantes (Figure 1), la diversité intragénétique des espèces cibles n'est que peu comprise. Plus de recherches seront nécessaires pour s'assurer que le programme *in situ* touche effectivement sa cible en matière de conservation de l'agrobiodiversité (Kägi et al., 2023).

### Le programme *in situ* dans l'écosystème des subventions

Le programme *in situ* s'inscrit dans un cadre plus complexe de mesures agro-environnementales de la poli-

tique agricole suisse. La complexité parfois décriée des subventions agricoles n'a pas constitué un blocage majeur à la mise en place du programme *in situ*. Bien souvent, il a été observé que les agriculteurs et agricultrices qui sont déjà familiers avec le système ou bénéficient d'une aide supplémentaire (par exemple un conseil des labels) réagissent très positivement à des adaptations qui font sens dans la philosophie de leur exploitation. Un élément particulièrement important du ressenti des agriculteurs et agricultrices, mis en avant par les expert-e-s consultés, est l'importance d'une responsabilisation des exploitant-e-s. Un grand sens des responsabilités, particulièrement envers les générations futures, a pu être rapporté, avec une inquiétude face au réchauffement climatique.

Quelles que soient les réformes futures des instruments de promotion et conservation de l'agrobiodiversité (comme l'accent mis sur les résultats plutôt que les incitations), le sentiment chez les agriculteurs-trices ne changera probablement pas: ils semblent souvent penser ne pas être considérés comme véritablement responsables par les pouvoirs publics qui dictent ce qu'ils doivent (ou ne doivent pas) faire. Au contraire, un accent trop fort sur l'impératif de résultats pourrait avoir un effet délétère sur certaines exploitations situées à la frontière entre production et conservation, en particulier sur les petites exploitations du plateau (Lambert et al., 2026). Les conséquences de tels changements pour l'agrobiodiversité restent floues, mais l'expérience du programme *in situ* semble indiquer des pistes de réflexions prometteuses.

## Conclusion

Trois saisons après son début, le programme *in situ* a fait ses preuves du point de vue de la gouvernance et entre dans une phase de consolidation. Une large majorité des participants souhaite son maintien, voire son extension. Un fort besoin de communication et d'accompagnement demeure évident. Un tel modèle pourrait être applicable, en Suisse ou ailleurs, particulièrement aux plantes sauvages apparentées aux plantes cultivées. En effet, leur diversité intragénétique a longtemps été négligée malgré une forte présence sur la surface agricole (Petitpierre et al., 2023). Communication, responsabilisation et respect des valeurs de la paysannerie permettront ensemble une meilleure conservation de la Suisse comme prairie riche et variée. ■

### Remerciements

Les auteurs voudraient remercier l'ensemble des agriculteurs-trices et des expert.e.s qui ont bien voulu contribuer à cette étude. Le projet a été développé dans le cadre du projet HORIZON « COUSIN » soutenu par l'Union européenne, le SEFRI (grant n°22.0412) et l'UKRI.

### Bibliographie

- Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, **50**(2), 179–211. [https://doi.org/10.1016/0749-5978\(91\)90020-T](https://doi.org/10.1016/0749-5978(91)90020-T)
- Aviron, S., Nitsch, H., Jeanneret, P., Buholzer, S., Luka, H., Pfiffner, L., Pozzi, S., Schüpbach, B., Walter, T., & Herzog, F. (2009). Ecological cross compliance promotes farmland biodiversity in Switzerland. *Frontiers in Ecology and the Environment*, **7**(5), 247–252. <https://doi.org/10.1890/070197>
- FOAG. (2024). *Agrarbericht/Rapport agricole 2024*. [www.agrarbericht.ch](http://www.agrarbericht.ch)
- Kägi, C., Petitpierre, B., Meyer, P., Lötscher, Y., Eggenberg, S., & Aubry, S. (2023). Fostering *in situ* conservation of wild relatives of forage crops. *Frontiers in Plant Science*, **14**. <https://doi.org/10.3389/fpls.2023.1287430>
- Kampmann, D., Lüscher, A., Konold, W., & Herzog, F. (2012). Agri-environment scheme protects diversity of mountain grassland species. *Land Use Policy*, **29**(3), 569–576. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2011.09.010>
- Lambert, M., Kägi, C., Guisan, A., Petitpierre, B., & Aubry, S. (2026). Empowering farmers to conserve grassland's genetic diversity *in situ*. *Journal of Rural Studies*, **121**, 103938. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2025.103938>
- Meier, E., Lüscher, G., Herzog, C., Herzog, F., Indermaur, A., Winizki, J., & Knop, E. (2025). Veränderung der Biodiversität in der Schweizer Agrarlandschaft: Von der ALL-EMA-Ersterhebung (2015–2019) zur Zweiterhebung (2020–2024). In *Agroscope Science* (Vol. 209). Agroscope. <https://doi.org/10.34776/AS209>
- Petitpierre, B., Boserup, J., Möhl, A., Rometsch, S., & Aubry, S. (2023). Importance of agriculture for crop wild relatives conservation in Switzerland. *Global Ecology and Conservation*, **46**, e02588. <https://doi.org/10.1016/j.gecco.2023.e02588>
- R Core Team. (2022). *R: A language and environment for statistical computing*. R Foundation for Statistical Computing. <http://www.R-project.org>